

Scénarios & Évolutions de Intercommunalité

**Éléments de réflexion
& d'échanges sur le
projet d'évolution du
Schéma
Départemental de
Coopération
Intercommunale**

*Synthèse & Comparatifs des
scénarios*

*Établi à partir de la mission d'études confiée
au Cabinet Mazars en mai 2011 ainsi que des
éléments de contexte du Territoire de
Fourmies-Trélon*

Scénarios & Évolutions de Intercommunalité | Territoire de Fourmies-Trélon



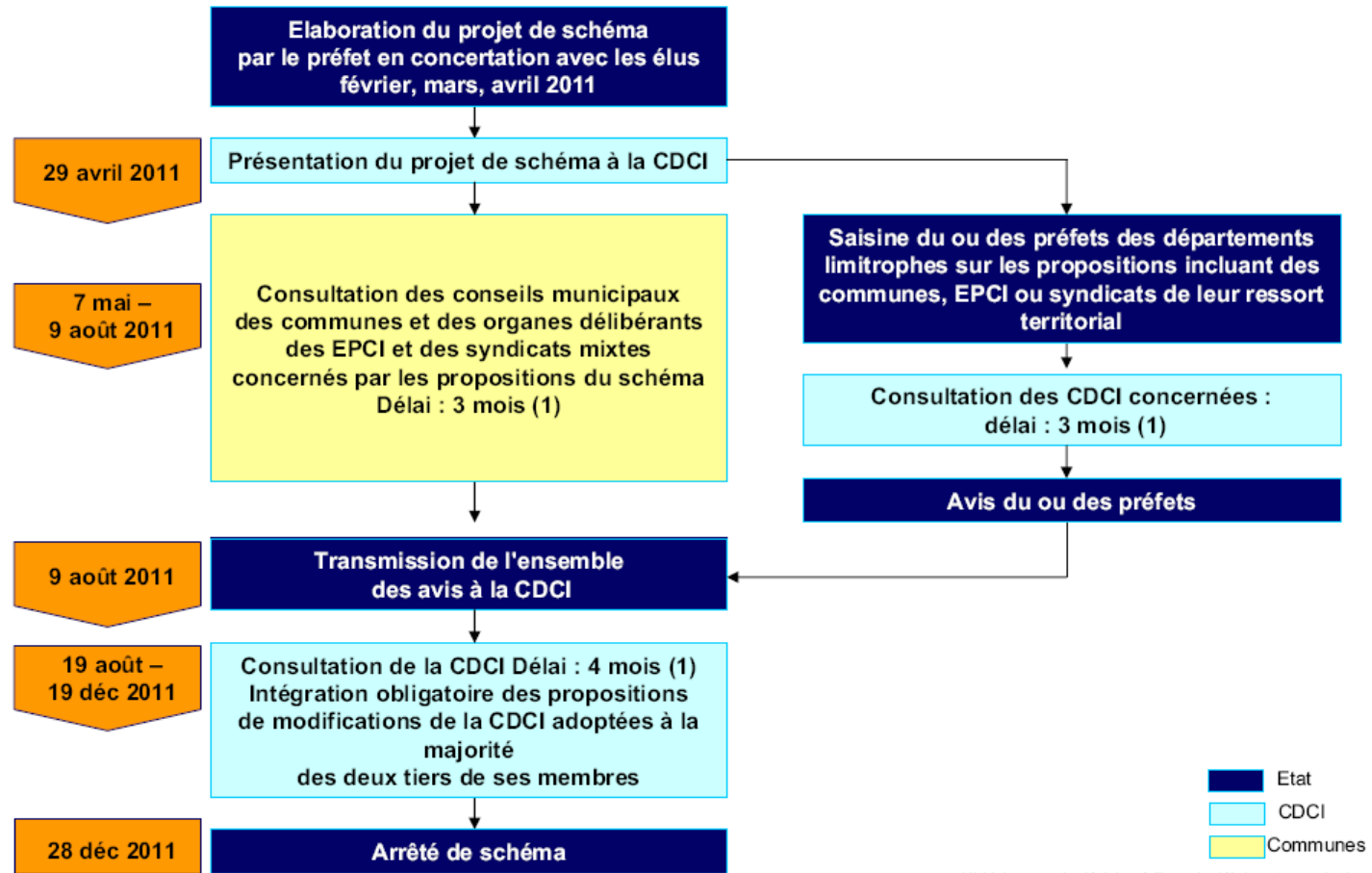
Introduction :

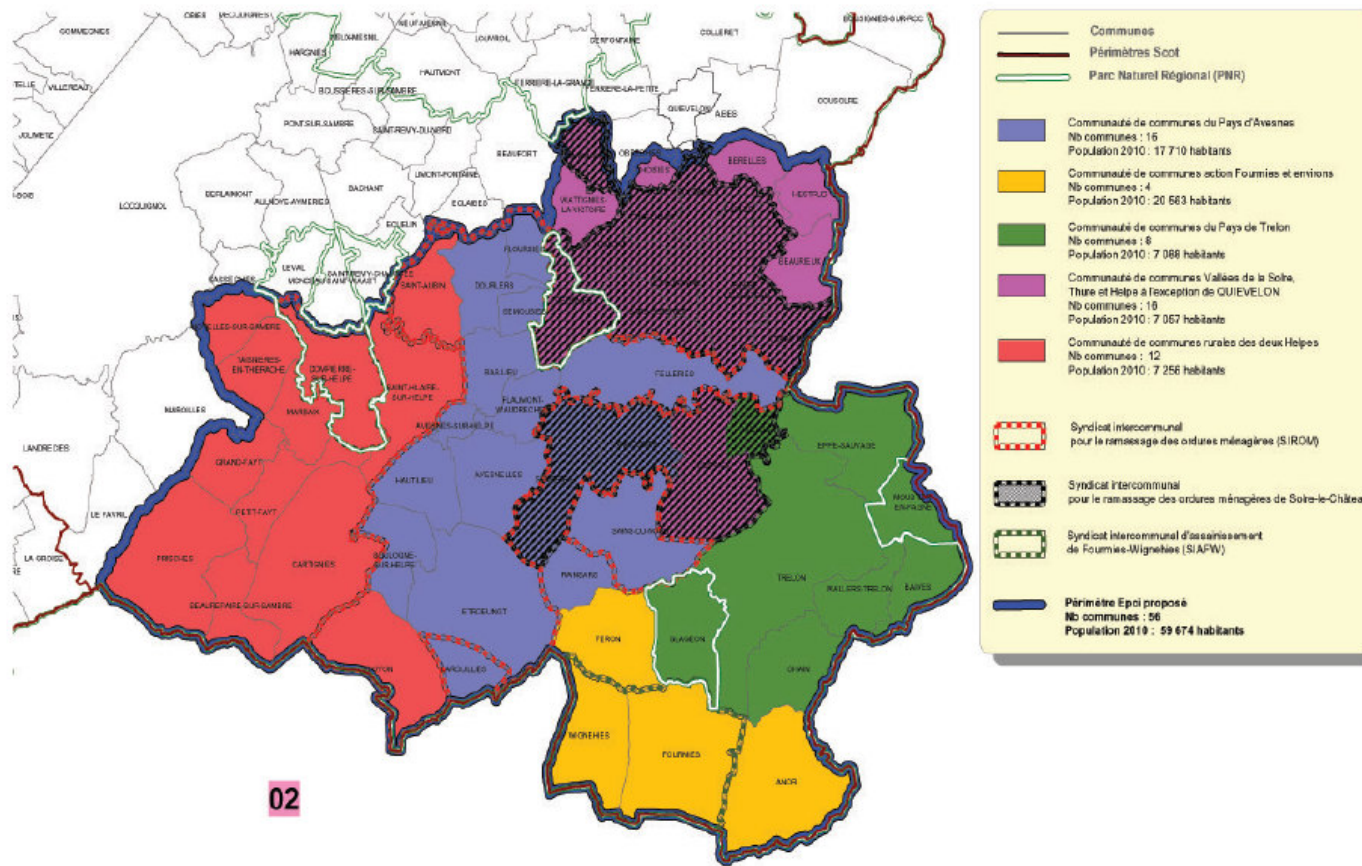
Le SDCI (*schéma départemental de coopération intercommunale*) vient d'être présenté puis transmis à l'ensemble des Communes et Communautés afin de recueillir leurs avis respectifs (*voir en annexe 1 les fiches relatives au calendrier et à la mise en œuvre des différentes procédures*).

Dans ce cadre et lors d'une réunion de travail entre les élus du Territoire de Fourmies-Trélon le 26 mai dernier, il a été décidé de solliciter la production d'un **document de synthèse** pour permettre à chaque élu de posséder les principaux éléments préalables à sa prise de décision.



Calendrier d'élaboration du SDCI Les principales phases de la procédure





02



Préfet du Nord

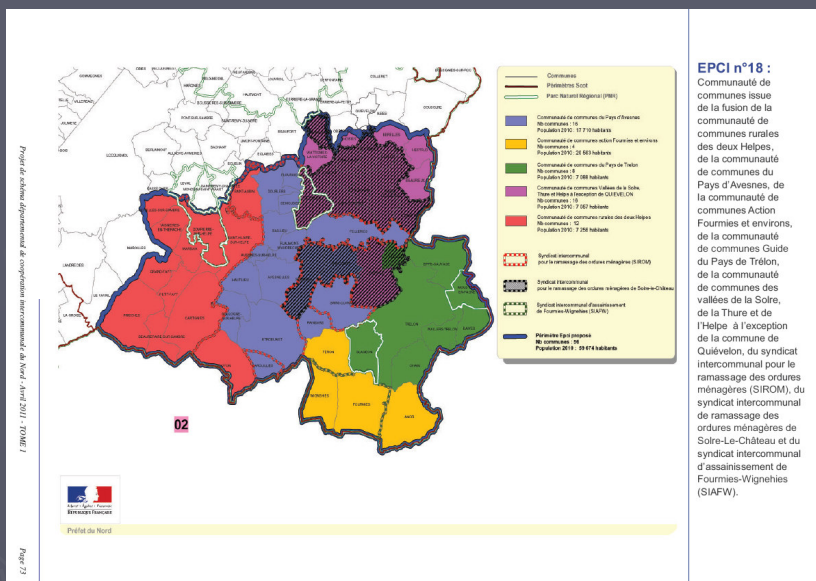
EPCI n°18 :
 Communauté de communes issue de la fusion de la communauté de communes rurales des deux Helpes, de la communauté de communes du Pays d'Avesnes, de la communauté de communes Action Fourmies et environs, de la communauté de communes Guide du Pays de Trélon, de la communauté de communes des vallées de la Soire, de la Thure et de l'Helpe à l'exception de Quiévelon, du syndicat intercommunal pour le ramassage des ordures ménagères (SIROM), du syndicat intercommunal de ramassage des ordures ménagères de Solre-Le-Château et du syndicat intercommunal d'assainissement de Fourmies-Wignehies (SIAFW).



2 scénarios sont donc comparés,

le premier, proposé par les services de l'Etat, regrouperait **5 Communautés de Communes : Pays d'Avesnes, 3 Vallées (Solre-Thure-Helpe), 2 Helpes, Action Fourmies et le Guide de Trélon** soit **56 Communes – 59.674 habitants**

et le deuxième, sous forme d'alternative à la proposition de l'Etat, regrouperait **2 Communautés de Communes : Action Fourmies et le Guide de Trélon** soit **12 Communes – 27.651 habitants.**



6 grands aspects sont abordés : **Périmètre, Projet commun de développement et d'aménagement, Compétences, Syndicats, Fiscalité & Finances et enfin Gouvernance.**

Ils permettent de soulever, parfois de répondre, aux importantes problématiques posées : Quel est le bon périmètre et la bonne taille pour la future intercommunalité regroupée ? Existe il un projet de développement et d'aménagement ? Quelles seront les difficultés à venir pour permettre une harmonisation des compétences entre les structures intercommunales actuelles ? Quels impacts sur les syndicats existants ? Quels seront les impacts fiscaux et quelle est la situation financière de chaque Communauté de Communes ? Et enfin quelle gouvernance et pour quel équilibre entre communes urbaines et communes rurales ?

Même si à l'heure de la rédaction de ce document de synthèse et d'approche des différents enjeux, il est **difficile de répondre précisément à toutes les questions, il permet néanmoins d'obtenir les éléments essentiels et préalables à sa prise de décision.**



→ Le Périmètre

Scénario n° 1 : 5 Communautés de Communes

Avesnes + 3 Vallées Solre-Thure-Helpe + 2 Helpes + Action
Fourmies + Guide Trélon

56 Communes – 59.674 habitants

Scénario n° 2 : 2 Communautés de Communes

Action Fourmies + Guide Trélon

12 Communes – 27.651 habitants



- taille significative / poids de population
- ne correspond pas au bassin de vie des populations
- contraintes trop fortes / enjeux de territoire
- difficulté probable pour la mise en œuvre de projets (ex : lieu de réalisation du Pôle Intercommunal de Développement Economique ?)
- ne correspondant pas au périmètre de projet (aucune réalisation commune – pas projet commun prévu)
- les 3 Cdc ont déjà délibérées en faveur d'une fusion à 3 dès le 1^{er} janvier 2012



- périmètre pertinent qui correspond parfaitement au bassin de vie des populations,
- cohérent au niveau des réponses aux enjeux de territoire
- taille réduite mais bien proportionnée / moyens financiers
- correspond déjà dans la réalité aux dossiers communs portés par les 2 Communautés
- capacité plus forte dans la mise en œuvre des projets
- possibilité d'une coopération sur certains domaines avec les 3 Cdc fusionnées d'Avesnes.

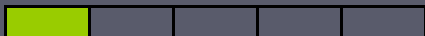


➔ Projet Commun de développement et d'aménagement

Scénario n° 1 : 5 Communautés de Communes

Avesnes + 3 Vallées Solre-Thure-Helpe + 2 Helpes + Action
Fourmies + Guide Trélon

56 Communes – 59.674 habitants



- aucun projet mené en commun, ni aucune coopération réalisée entre le Territoire de Fourmies-Trélon et les 3 autres Communautés de Communes
- seules coopérations existantes relèvent des syndicats communs (ex : syndicat d'électricité)
- la capacité à construire un projet commun semble hypothétique selon l'étude du Cabinet Mazars – mai 2011 (*c'est à dire que les échanges qui pourraient permettre de le savoir n'ont pas - encore - eu lieu*)
- pas de sujet de coopération évoquée (*sauf étude en cours sur le fusion éventuelle des PLIE à la demande de l'Etat – réticence sur fusion MIEF*), ni envisagée, malgré l'existence de problématiques qui pourraient être traitées de manière conjointe

Scénario n° 2 : 2 Communautés de Communes

Action Fourmies + Guide Trélon

12 Communes – 27.651 habitants



- coopération très ancienne (*depuis 1998 CDR reconnu de l'ensemble des partenaires*) Territoire " infra Pays reconnu "
- nouveau projet de territoire existant (*en cours de délibération*) entre les 2 communautés (*Pays de Fourmies-Trélon en PNR de l'Avesnois – pôle d'excellence économique et industrielle du Pays Sambre-Avesnois et de la Thiérache transfrontalière*)
- existence de nombreux projets communs réalisés ou à venir (*pour les plus significatifs : les 2 PER (Pôle d'Excellence Rurale) Pierre & Bois et Excellence Services (administrés-patients-entrepreneurs), le futur PLH, le Pôle Intercommunal de Développement Economique, etc....*)
- contribution au SCOT réalisée en commun (*pour positionner Fourmies-Trélon en deuxième pôle industriel de l'arrondissement*)
- volonté de soutenir les plus petites communes par une ingénierie spécifique et un CDR particulier (*condition impérative : petit Nbr de communes / potentiel financier important*)
- Expérience de solidarité (*pour les communes rurales*) au travers du SICT

→ Les Compétences

Scénario n° 1 : 5 Communautés de Communes

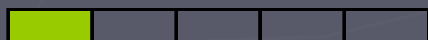
Avesnes + 3 Vallées Solre-Thure-Helpe + 2 Helpes + Action
Fourmies + Guide Trélon

56 Communes – 59.674 habitants

Scénario n° 2 : 2 Communautés de Communes

Action Fourmies + Guide Trélon

12 Communes – 27.651 habitants



- Plus de divergences que de convergences
- Convergences : Développement économique et aménagement de l'espace- SCOT notamment
- Divergences : assez complexes à résoudre au niveau d'un périmètre large – CLSH, lecture publique et eaux pluviales – contraintes importantes pour la future interco
- Problématiques importantes / transfert des compétences obligatoires à la nouvelle interco (pertinence ? possibilités financières ? réponse aux enjeux du territoire ?) retour de certaines compétences aux communes (modalités ? impossible parfois / communes de petite taille ?)



- Plus de convergences que de divergences
- Convergences : Aménagement de l'espace SCOT notamment, développement économique, environnement déchets, PLH et SDIS.
- Divergences : plus théoriques car compétences non réellement exercées ou très limitées (voirie pour le Guide et piscine future pour Action)
- Harmonisation de certaines compétences à faire néanmoins

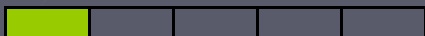


→ Les Syndicats

Scénario n° 1 : 5 Communautés de Communes

Avesnes + 3 Vallées Solre-Thure-Helpe + 2 Helpes + Action
Fourmies + Guide Trélon

56 Communes – 59.674 habitants



Scénario n° 2 : 2 Communautés de Communes

Action Fourmies + Guide Trélon

12 Communes – 27.651 habitants



- SICT : problématique très complexe dans le cadre du périmètre élargi
- Impacts sur les syndicats SIDEN-SIAN voire SIAFW si le transfert de l'assainissement est opéré (*compétence eaux pluviales Cdc Avesnes*)

- SICT : problématique moins complexe et engagement du travail en cours
- Impacts sur les syndicats SIDEN-SIAN voire SIAFW si le transfert de l'assainissement est opéré (*compétence eaux pluviales Cdc Avesnes*)
- SIAFW dissous en cas de transfert (*création d'une entente entre Wignehies et Fourmies à l'étude*)



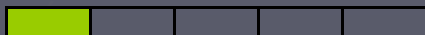
→ Fiscalité & Finances 1/2

Scénario n° 1 : 5 Communautés de Communes

Avesnes + 3 Vallées Solre-Thure-Helpe + 2 Helpes + Action
Fourmies + Guide Trélon
56 Communes – 59.674 habitants

Scénario n° 2 : 2 Communautés de Communes

Action Fourmies + Guide Trélon
12 Communes – 27.651 habitants



- Dotation de compensation actuelle des 3 Cdc Avesnes : 886.470 € (*pas d'effet particulier en cas de fusion à 5, sauf pour la Cdc 3 vallées*)
- Impacts fiscaux plus importants (nouveau régime fiscal) : Fiscalité additionnelle pour 1 Cdc, TPU simple pour 3 Cdc et Fiscalité mixte pour 1 Cdc : effets sur contribuables complexes à anticiper (*selon le Cabinet Mazars*).
- Bases nettes CFE des 3 Cdc Avesnes : 3,2 M d'€
- Taux de CFE à 5 Cdc : 28 %
- Financement OM : 1 Cdc REOM, 1Cdc budget et redevance spéciale et 3 Cdc TEOM sans redevance spéciale (*harmonisation à faire et décision sur le mode de financement à faire préalablement à toutes simulations dans ce domaine*)



- Dotation de compensation actuelle Fourmies-Trélon : 1.858.235 € (*pas d'effet particulier en cas de fusion à 2, sauf de conserver l'intégralité de la somme à 2 Cdc*)
- Impacts fiscaux moins importants (pas de changement de régime fiscal) : mais harmonisation à faire et neutralisation des effets sur les contribuables à prévoir.
- Bases nettes CFE des 2 Cdc Fourmies-Trélon : 4,2 M d'€
- Taux de CFE à 2 Cdc : 32 %
- Financement OM : 1Cdc budget et redevance spéciale et 1 Cdc TEOM sans redevance spéciale (*harmonisation à faire et décision sur le mode de financement à faire préalablement à toutes simulations dans ce domaine*)



→ Fiscalité & Finances 2/2

Scénario n° 1 : 5 Communautés de Communes

Avesnes + 3 Vallées Solre-Thure-Helpes + 2 Helpes + Action
Fourmies + Guide Trélon
56 Communes – 59.674 habitants



- DGF : gain de 908.000 € pour 59.674 habitants soit 15,21 €/habitant et pour 56 Communes soit 16.214 €/commune
- CAF/hab. (Cap. AutoFinancement) des 3 Cdc Avesnes : 2 Helpes 53 €, 3 Vallées 29 € et Avesnes est quasi nulle - de 9k€ le fonctionnement de cette Cdc est donc très contraint)
- Dépenses d'équipement des 3 Cdc Avesnes : 2 Helpes 56 €, 3 Vallées 50 € et Avesnes 21 k€
- Encours dette / CAF 3 Cdc Avesnes : 2 Helpes 0,22/2,35 Région, 3 Vallées 0,54/2,38 Région et Avesnes 100,18/3,04 Région
- Compensation relais des 3 Cdc Avesnes : 2.936.264 €

Scénario n° 2 : 2 Communautés de Communes

Action Fourmies + Guide Trélon
12 Communes – 27.651 habitants



- DGF : gain de 449.000 € pour 27.651 habitants soit 16,23 €/habitant et pour 12 Communes soit 37.416 €/commune
- CAF/hab. (Cap. AutoFinancement) des 2 Cdc Fourmies-Trélon : Action 55 € et Guide 74 €
- Dépenses d'équipement des 2 Cdc Fourmies-Trélon : Action 102 € et Guide 162 €
- Les 2 Cdc sont celles qui investissent le plus et qui disposent d'une capacité d'autofinancement plus élevée
- Encours dette / CAF 2 Cdc Fourmies-Trélon : Action 1,59/2,35 Région et Guide 2,57/2,38 Région)
- Compensation relais des 2 Cdc Fourmies-Trélon : 5.247.735 €
- ! : Taux de TEOM pour le Guide non pris en compte étude à compléter



→ La Gouvernance 1/2

Scénario n° 1 : 5 Communautés de Communes

Avesnes + 3 Vallées Solre-Thure-Helpe + 2 Helpes + Action
Fourmies + Guide Trélon
56 Communes – 59.674 habitants

Scénario n° 2 : 2 Communautés de Communes

Action Fourmies + Guide Trélon
12 Communes – 27.651 habitants



- contraintes importantes et spécifiques : 56 communes, 90 membres du Conseil.
- Articulation entre un Conseil et un Bureau (où toutes les communes ne pourraient être représentées) avec un conseil des Maires (toutes les communes représentées mais pas de rôle majeur - représentatif)
- Nécessité de création d'un service spécifique pour la gestion des différentes instances (service des assemblées)



- pas de contraintes particulières : 12 communes, 40 membres du Conseil
- ingénierie resserrée et mutualisée avec les communes, pas de nécessité de création d'un service spécifique pour la gestion des différentes instances (service des assemblées)

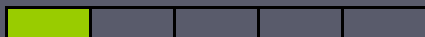


→ La Gouvernance 2/2

Scénario n° 1 : 5 Communautés de Communes

Avesnes + 3 Vallées Solre-Thure-Helpe + 2 Helpes + Action
Fourmies + Guide Trélon

56 Communes – 59.674 habitants



- Déséquilibre important Urbain (Fourmies) 20%
- Rural 80%
- Poids : 3 Cdc Avesnes = de 60 à 66,6 %
- Poids : 2 Cdc Fourmies-Trélon = de 40 à 33,3 %
- Nbr de siège : 3 Cdc Avesnes = de 54 à 60 sièges
- Nbr de siège : 2 Cdc Fourmies-Trélon = de 30 à 36 sièges
- Fourmies, de 13 à 17 sièges
- Anor et Wignehies, de 3 à 4 sièges/Commune
- Trélon, 3 sièges
- Glageon, Ohain de 1 à 2 sièges/Commune
- Féron, Wallers en Fagne, Eppe-Sauvage, Willies, Baives et Moustier en Fagne, 1 siège/Commune
- Question : lieu du siège et des services de la Cdc ?

Scénario n° 2 : 2 Communautés de Communes

Action Fourmies + Guide Trélon
12 Communes – 27.651 habitants



- Equilibre réel entre Urbain (Fourmies) 37,5 à 50 % et Rural 50 à 62,5 %
- Fourmies, de 15 à 20 sièges
- Anor et Wignehies, de 3 à 4 sièges/Commune
- Trélon, 3 sièges
- Glageon, 2 sièges
- Ohain, Féron, Wallers en Fagne, Eppe-Sauvage, Willies, Baives et Moustier en Fagne, de 1 à 2 sièges /Commune



Conclusion :



Le document ne se vaut pas exhaustif sous peine d'être trop long, il peut être complété par d'autres documents permettant d'approfondir certains aspects ou notions.

La question des ressources humaines et du personnel des communautés de communes n'y est, par exemple, pas abordée.

D'une manière générale, il paraît tout à fait **légitime de permettre une évolution de l'intercommunalité pour rechercher le meilleur rapport entre une bonne qualité de service et un coût compétitif.**

Même si l'intercommunalité peut et doit gagner en efficacité et en efficience, il est essentiel de rappeler que **c'est le projet politique de développement qui doit toujours dicter le périmètre et non l'inverse**



Les éléments livrés dans le présent document permettent de **démontrer et de plébisciter le scénario n°2** en alternative avec la proposition faite par les services de l'Etat en **fusionnant les 2 Communautés de Communes ACTION Fourmies et Environs et le GUIDE du Pays de Trélon**, compte tenu des nombreux éléments comparés qui pourraient être conclus par :

Fourmies-Trélon : une réalité économique, une réalité de bassin de vie, une réalité organisationnelle et stratégique de projet, une réalité fiscale et financière et enfin un équilibre de gouvernance.

Néanmoins, il est utile de rappeler ici, que la forme institutionnelle n'est pas la seule forme de coopération entre les Communautés de Communes et qu'elles peuvent coopérer par la voie d'un contrat sur un projet précis. Dans ce cadre et à l'instar de ce qui a pu être réalisé entre les 2 Communautés de notre territoire depuis de nombreuses années, **il pourrait être proposé cette forme de coopération avec les 3 Communautés de Communes fusionnées d'Avesnes sur des domaines utiles et pertinents (qui restent à définir) en terme d'échelle et/ou de périmètre**

